

Bienvenue à Catherine



Suite à la demande de mise en disponibilité de Noëlle Frantz, nous avons accueilli Catherine Hurter qui s'occupe des enfants pendant les temps de cantine et de l'accueil périscolaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

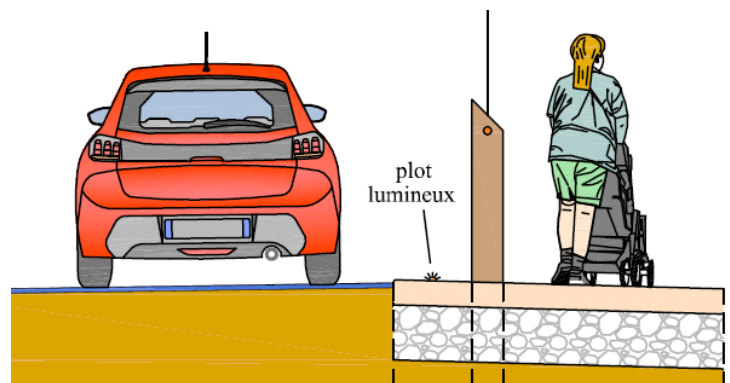
Mode doux chemin de la Gare

Comme annoncé dans le bulletin, la création d'un chemin piétonnier chemin de la Gare va être réalisé.

Cet aménagement permettra aux piétons de circuler en sécurité entre la RD933 et l'intersection avec le chemin du stade.

Après un appel d'offres, les travaux seront réalisés par la société SOCAFL en novembre.

Par rapport au projet initialement envisagé, nous avons été contraints d'abandonner l'enfouissement des réseaux à cause d'un surcoût non prévu d'environ 50 000 € !



Cérémonie du 11 novembre

Nous vous attendons nombreux à 11h le 11 novembre pour la traditionnelle cérémonie au monument aux morts avec la participation des sapeurs-pompiers et des enfants de l'école.

La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié.

Beaujolais Nouveau le 18 novembre

L'association du Fleurissement organise sa traditionnelle soirée du Beaujolais Nouveau le vendredi 18 novembre.

Ils vous attendent nombreux pour définir si le Beaujolais a un goût de banane ou de fruits rouges, mais surtout pour partager un moment convivial !



Arbres de naissance le 27 novembre

Comme en 2021, nous fêterons le dimanche 27 novembre les naissances des enfants de notre commune. Un arbre par enfant sera planté à l'aire de pique-nique de l'Avanon.

Les parents concernés ont reçu un courrier pour choisir l'arbre qu'ils souhaitent pour leur enfant.

Lettres au Père Noël



Jusqu'au 9 décembre, les enfants peuvent déposer leurs lettres au Père Noël dans la boîte aux lettres de la mairie.

Celles-ci seront directement acheminées au pays du Père Noël, pour qu'il puisse répondre à chacune d'entre elles.

Application « Ma Sécurité »

La gendarmerie nous informe du lancement de l'application « Ma Sécurité » qui permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins.

Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Vous y trouverez entre autres :

- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier
- les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- l'ensemble des numéros d'urgence
- des conseils de sécurité et de prévention
- la plateforme de signalement des points de deal
- ...

En cas d'urgence, il faut toujours contacter le 17.

Broyage de déchets verts à domicile

« Mardi 15 Novembre 2022 »

Compte tenu de l'interdiction de brûlage et pour proposer une solution simple aux habitants de **Garnerans** ayant beaucoup de déchets verts, nous faisons intervenir l'association ESP ENVIRONNEMENT.

Les conditions à respecter sont les suivantes :

- Les déchets verts doivent être issus de l'élagage ou de la taille de haies, diamètre maximum de 150 mm
- Les déchets doivent être regroupés sur une surface plane accessible et rangés dans le même sens.
- Vous devez être présent pendant l'opération ou être représenté et autoriser ESP à pénétrer sur votre propriété pour réaliser cette prestation.
- Le broyat produit sera conservé par vous ; il peut servir en incorporation à la terre pour des plantations ou en couverture sur le sol.
- Vous réglerez directement le temps de broyage à ESP par chèque (40 € / heure). ESP vous fournira un reçu et vous enverra ensuite une facture ; vous pourrez déduire 50% de ce coût de vos impôts. La commune et le SMIDOM prendront en charge le coût du déplacement et les frais techniques.
- Vous devez rendre ce formulaire complété au plus tard le **Vendredi 4 Novembre 2022** en mairie. Dans le cas où il y aurait trop de volontaires, les réponses seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée et une deuxième journée sera organisée.

Nom, prénom : Téléphone :

Adresse :

Cochez la case correspondant à la quantité estimée :

inférieure à 15 m³ ; environ : _____ m³ ; durée de broyage inférieure à 1 heure - coût : 40 €

entre 15 m³ et 22 m³ ; durée de broyage 1h30 - coût estimé : 60 €

entre 22 m³ et 30 m³ ; durée de broyage 2h - coût estimé : 80 €

entre 30 m³ et 45 m³ ; durée de broyage 3h - coût estimé : 120 €

supérieure à 45 m³ ; environ : _____ m³

Commentaires, précisions :

En signant je m'engage à respecter les conditions mentionnées dans ce document.

Fait à : Le,

Signature :